Communiqué de Presse

Cuers, le 23 mai 2017

Une union placée sous le signe de la coopération

Les caves coopératives, Saint Roch Les Vignes à Cuers et Saint Sidoine à Puget Ville, ont officialisé leur union en avril dernier. Cette union vise à instaurer une stratégie commune permettant un développement serein sur les différents marchés des Côtes de Provence, notamment celui de l'export.

Une stratégie commune

Effectif depuis avril dernier, ce rapprochement entre les deux caves coopératives qui réunissent chacune 200 adhérents et produisent annuellement environ 30 000 hectolitres de vins classés en AOP Côtes de Provence, va permettre d'instaurer une stratégie globale menée par un seul et même directeur, Florian Lacroux, Directeur Général de Saint Roch les Vignes depuis 2013. Cette stratégie entend répondre aux demandes du marché, notamment celui de l'export qui connaît actuellement une forte croissance depuis 4 ans grâce aux Etats Unis.

L'export, un marché en forte croissance

En 2016, les exportations des vins rosés de Provence AOC ont progressé de 23 % en un an, en chiffres d'affaires. 26 % des vins rosés de Provence AOC ont été exportés en 2016 (contre 12 % en 2010). Une des raisons de cette croissance est due en grande partie à l'engouement du marché américain, qui représente aujourd'hui 43% des exportations des Rosés de Provence.

Source CIVP (Mars 2017)

L'union fait la force

Saint Roch les Vignes, dont 60% de la production est commercialisée par les Maîtres Vignerons de la Presqu'île de Saint Tropez depuis près de 40 ans et 40% est vendue en négoce, observe aujourd'hui une forte croissance de demandes de volumes. Les exportations de ses vins représentent aujourd'hui 35% de la production bouteille et elles ne cessent de croître, notamment avec le marché américain actuellement en fort développement.
Afin de pouvoir répondre favorablement à ces demandes, Saint Roch les Vignes souhaitait augmenter ses capacités de production. De son côté, Saint Sidoine dont la production est vendue à 80% en vrac, cherchait son directeur pour se lancer dans une nouvelle dynamique de commercialisation.

Accentuer les valeurs de la coopération

Avec un terroir et un climat identiques, les deux caves, situées à 5 kilomètres l'une de l'autre vont ainsi converger ensemble afin d'associer leurs productions. Avec 31 000 hectolitres à Saint Roch les Vignes et de 28 000 hectolitres à Sainte Sidoine, princpalement en appellation Côtes de Provence, elles représenteront alors le 1er producteur de l'appellation.
La stratégie globale de l'Union sera pilotée par Florian Lacroux, directeur général et un conseil d'administration. Toutefois Saint Roch les Vignes et Saint Sidoine garderont leur indépendance : président, conseil d'administration, salariés et outils de production, chacune d'elle conservera ses moyens opérationnels.

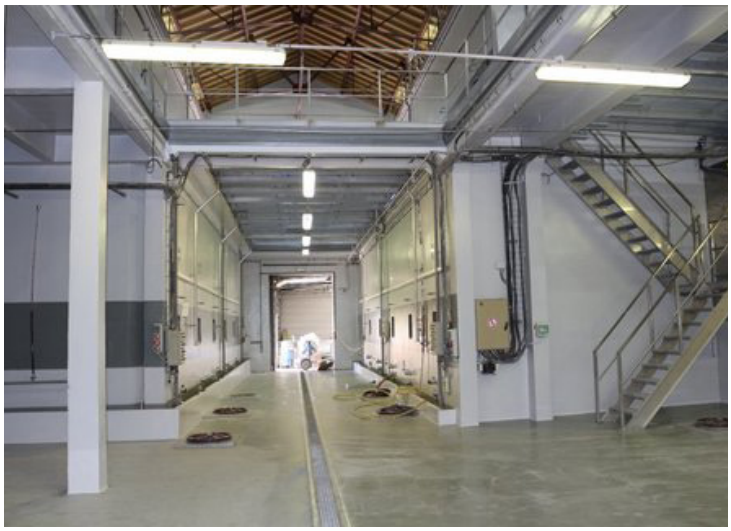

Un terroir unique, source de vins remarquables

Situées en plein cœur du triangle d'or reliant Cuers, Pierrefeu et Puget Ville, les caves possèdent un terroir identique et unique. Composés de graves et d'argiles, les sols, pauvres et filtrants, sont particulièrement propices à la culture de la vigne. Le climat bénéficie de l'influence de la mer méditerranée ainsi que des influences continentales de l'intérieur des terres. Les écarts de température y sont modérés et les températures, estivales et printanières, élevées. Ce terroir unique permet d'élaborer des vins à la typicité unique, avec un équilibre parfait entre fraicheur et rondeur.

Citations

« Ce travail commun entre 2 coopératives emblématiques des Côtes de Provence est très encourageant car il est basé sur de vraies complémentarités. C'est assez intelligent de mutualiser tant les compétences que les volumes. Je suis convaincue de l'efficacité de cette union qui place l'investissement humain au centre du développement du projet. De nouveaux marchés s'ouvrent aux coopératives varoises, de la volonté et de l'efficacité sont nécessaires pour les satisfaire, et les responsables de ces deux coopératives n'en manquent pas ! »
Hélène Basset, Directrice de la Fédération des Coopératives du Var

« Novatrice et très positive, cette union illustre toutes les valeurs de la coopération avec la mise en commun de moyens pour conquérir de nouveaux marchés. A l'export, l'appellation Côtes de Provence connait actuellement un succès sans précédent et l'association des 2 caves permettra à l'appellation d'être encore plus performante. Les coopératives étaient encore peu présentes sur ce marché. Cette union va marquer le pas avec l'arrivée de volumes importants. J'espère que cela va ouvrir la voie à d'autres projets coopératifs.»
Eric Pastorino, Président du Syndicat des Vins Côtes de Provence

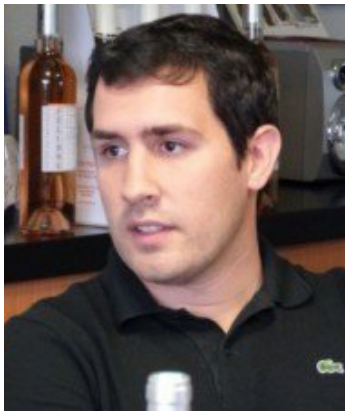

Titulaire en 2008 du Diplôme d'ingénieur agronome de Bordeaux Sciences Agro et en 2009 du Diplôme National d'œnologue de Faculté d'oenologie de Bordeaux, Florian Lacroux a travaillé pendant trois ans en tant que Responsable Technique – Œnologue au Cellier Lou Bassaquet, à TRETS, avant d'arriver en 2013 à Saint Roch Les Vignes où il est aujourd'hui Directeur Général.

Contacts Presse
Com' En Provence : Servane Grisot - 06 23 40 41 15 - servanegrisot@gmail.com

Contact Union
Florian Lacroux - 06 42 09 11 61 - direction@cuers-saintroch.com